



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Type et Nom de l'établissement : HALTE-GARDERIE MULTI ACCUEIL COLLECTIF

Nombre de places : 2 périodes dans l'année :

De Septembre à Décembre : 15 places le matin et 10 places l'après-midi

De Janvier à Août : 20 places le matin et 15 places l'après-midi

Adresse : 247, allée André Malraux 34280 La Grande Motte

☎ : 04/99/63/27/67...

E-mail : haltegarderie.lgm@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
Etablissement placé sous la responsabilité du Président de
l'Agglomération du Pays de l'Or

Date :

Signé électroniquement par :
Christophe BEL
Le 16 novembre 2022

Cachet, signature


Le Président,
Par délégation
Christophe BEL,
Directeur Général des Services

Introduction libre

Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.

Ces principes sont mis en place dans cette structure pour l'accueil des enfants et de leur famille.

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : Halte- Garderie Multi accueil collectif

Adresse : 314 Allée André Malraux 34280 La Grande-Motte

☎ 04/99/63/27/67

E-mail : haltegarderie.lgm@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Etablissement public de coopération intercommunale

Etablissement placé sous la responsabilité du Président de l'Agglomération du Pays de l'Or

Mode de fonctionnement :

Fonctionnement en mode PSU

Fonctionnement en mode PAJE

1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Capacité accueil : 2 périodes dans l'année :

De Septembre à Décembre : 15 places le matin et 10 places l'après-midi

De Janvier à Août : 20 places le matin et 15 places l'après-midi

Type d'accueil et particularités :

Multi accueil collectif

Accueil occasionnel, contractuel et d'urgence

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

1 directrice EJE, 2 auxiliaires de puéricultrice dont 1 adjointe à la direction, 1 CAP, 1 agent d'animation et 1 agent entretien
1 médecin pour le suivi des enfants, il est le référent santé et accueil inclusif de la structure.

1 psychologue disponible pour les parents sous forme de rdv et pour l'équipe, avec des temps de réunion permettant la formation continue des agents, ainsi que l'analyse des pratiques professionnelles

1 intervenant musique éveil musical, percussions, chants

1.3.2 Le travail d'équipe

Même temps de travail pour tous les membres de l'équipe sur la journée et sur l'amplitude d'ouverture au public (4 temps complets et 2 temps partiels à 80%).

Nombreux échanges au quotidien, échanges individuels autant que nécessaire.

1 Réunion mensuelle, 1 journée pédagogique et 1 journée ménage une fois par an.

Réunion de direction avec la coordonnatrice petite enfance.

1.3.3 La formation

Plan de formation sur portail RH, équipe formatrice en interne, CNFPT, Idéal Co

Précisions concernant les services d'accueil familial.

Le projet social

2.1 Le contexte environnemental de l'établissement

La Grand-Motte se trouve sur la côte littorale du Languedoc. Elle est délimitée par deux étangs : l'étang de l'or au NO et l'étang du Ponant à E, alimentés par le Vidourle. Au sud, la mer Méditerranée et plus précisément le golfe d'Aigues Mortes (inclus dans le golfe du Lion) bordent les 3 hectares de plages.

La ville bénéficie d'infrastructures diversifiées et d'une panoplie de loisirs conférant à la Grande-Motte une réelle qualité de vie et un afflux de touristes concentré pendant la période d'été.

2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social

2.2.1 La mixité sociale

La configuration spatiale de l'espace urbain Grand Mottois s'organise autour d'une ville saisonnière et une ville permanente, réunissant des quartiers différenciés (quartier des villas, centre-ville, quartier du levant, du couchant, logements sociaux)

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité se met en place dès la première prise de contact (souvent par téléphone), puis le jour de l'inscription, de l'adaptation et tout au long de l'année.

A l'accueil comme au départ, les professionnelles sont à l'écoute des parents. La directrice reste dans l'entrée, pour veiller à

la sécurité et répondre aux besoins des parents : tout détail est à prendre en compte.

S'ils le souhaitent, les parents pourront avoir un complément d'informations ou un avis auprès du médecin de la halte-garderie ou de la psychologue.

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

La structure adhère à une chartre de l'accueil des enfants en situation de handicap.

En cas de besoin un PAI, un PAP pourraient être mis en place, afin établir les besoins précis des enfants.

Une réorganisation éventuelle de l'espace sera nécessaire !

La mise en place d'un accompagnement personnel individuel de proximité et un travail de coordination du réseau autour de l'enfant et de sa famille permettront une meilleure qualité d'accueil.

2.3 Les modalités de relations partenariales

- Cette crèche est cofinancée par la CAF de l'Hérault.

- La PMI travaille en collaboration avec l'agglomération du Pays de l'Or.

Ainsi lors des commissions d'admission des places sont attribuées au vue des situations particulières des familles. La coordonnatrice petite enfance et les puéricultrices de l'Agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées ces situations.

- Accueil d'urgence :

Le multi-accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non, d'un autre enfant.

- Accueil d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale :

L'agglomération du Pays de l'Or propose des contrats d'accueil de 3 jours tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi, ou plus pour des besoins de rendez-vous professionnels.

2. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

Après leur inscription auprès de l'antenne administrative, les parents sont appelés et invités à visiter les locaux au moment de l'adaptation et de l'inscription.

Par la suite, les parents quittent leurs enfants dans le sas de l'entrée (permettant des échanges brefs et essentiels et évitant de ne pas s'éterniser sur ce moment de séparation parfois délicat, laissant ainsi la place aux autres arrivants et permettant aussi de préserver l'hygiène des locaux).

Aux retrouvailles les parents peuvent rentrer et s'avancer jusqu'à la porte des salles de vie. C'est alors un moment d'échanges et de partages qui se veut précis et bienveillant !

Quand la conjoncture sanitaire le permettra à nouveau, les parents pourront alors venir partager un moment avec leur enfant dans la structure à l'occasion des rendez-vous chantés (1 fois par mois) animés par l'intervenant musique. Certaines fêtes et spectacles pourront aussi être proposés aux parents !

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

Pour le 1^{er} accueil, parents et enfants sont accueillis par une professionnelle dans la salle de vie ou d'activités. Un échange s'établit autour des habitudes de vie (support écrit et détaillé). Puis, le parent est reçu dans le bureau par la directrice ou son adjointe, pendant que l'enfant rejoint le groupe pour un court moment de séparation s'il le souhaite. Il est proposé à l'enfant de revenir dans la structure très rapidement et 2 à 3 fois par semaine en période d'adaptation sur un temps très progressif adapté à chacun (1h, 2h, goûter, sieste

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

A l'entrée, un espace d'accueil, gai, coloré, rassurant, lumineux et sécurisé est proposé.

Un échange individuel se met en place entre parents, enfants et professionnels : privilégier les salutations nominatives, ouvrir le portillon, se mettre à la hauteur de l'enfant, recueillir les informations, (contrôler la T°). Trouver le bon moment pour favoriser la séparation en verbalisant. Découvrir l'enfant si nécessaire, l'accompagner pour le lavage des mains, puis dans la salle de vie.

Au départ, faire des transmissions positives, justes, efficaces et bienveillantes.

L'équipe privilégie une ambiance calme, posée et joyeuse (le CGAP aidant). Les journées sont rythmées (support d'images) permettant ainsi un repérage dans le temps et dans l'espace. Une clochette retentit à différents moments de la journée rythmant ainsi les temps forts.

L'enfant est aussi libre de faire des choix (au moment des activités, des changes et des goûters, de garder son doudou ...) La communication est essentielle et bienveillante ! Tout est verbalisé à l'enfant avec douceur, mais aussi fermeté si besoin. Un livret avec support photos est mis en place par l'équipe pour guider l'enfant dans ce qu'il peut faire ou ne pas faire : gommettes rouges ou vertes dispersées dans la structure.

L'espace de la halte-garderie a été récemment modulé et réorganisé, permettant ainsi à la section des bébés et aux collègues de se rapprocher du groupe des « moyens grands » et d'éviter l'isolement. La salle d'activités manuelles a été déplacée dans un espace plus aéré, spacieux et les dortoirs ont été rapprochés et installés au fond de la structure dans un espace plus calme.

3.3 La vie quotidienne

3.3.1 L'éveil et le jeu

En plus de toutes les « activités classiques », la halte-garderie propose différents ateliers : l'éveil à l'anglais, la communication gestuelle associée à la parole (le CGAP), la musique, la poterie, la pâtisserie, la motricité, un atelier jardinage, les jeux d'eau, les jeux d'extérieur... Le jeu libre tient aussi une place importante.

La régularité dans les activités permet une progression dans les apprentissages, des repères qui rassurent et surtout beaucoup de plaisirs partagés.

Chaque membre de l'équipe a sa spécialité.

Un intervenant musical 1 fois par semaine, des visites à la bibliothèque tous les 15 jours

Des fêtes au rythme des saisons, des décorations au rythme des thèmes...

3.3.2 L'alimentation

L'alimentation est présente à la halte-garderie au moment du goûter, lors des ateliers petits déjeuners sous forme de buffet tous les 15 jours et à l'occasion de la cueillette dans le potager.

Mikaloup est une marionnette toujours très active dans ces moments- là, qui présente le contenu des goûters aux enfants en nommant les aliments et en les classant dans les groupes d'aliments. Les menus et les allergènes sont eux affichés aux parents dans l'entrée.

Pour les bébés : le lait maternel ou le lait en poudre est fourni par les parents.

Chaque enfant est suivi, accompagné et soutenu dans ses apprentissages et dans ses découvertes culinaires. La notion de plaisir est très importante !

3.3.3 Le sommeil

C'est un moment délicat qui nécessite des connaissances de l'enfant très précises pour être au plus proche de son rythme et de ses habitudes.

Il est important de créer une atmosphère calme (les 2 dortoirs sont regroupés dans le fond de la maison) chaleureuse (lumière, musique), réconfortante et sécurisée (adulte présent toute la durée de la sieste, bercement si besoin, contact avec l'enfant, main tendue, caresse, feuille de surveillance du sommeil remplie à chaque sieste, vérification t° de la pièce permettant ainsi de ne pas couvrir les enfants ...)

Des lits à barreaux et des couchettes sont à la disposition des enfants en fonction de leur âge.

Le rythme de chaque enfant est respecté et les réveils sont échelonnés.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

L'hygiène retient toute notre attention et s'effectue dans le respect des protocoles et des normes HACCP : désinfection des jeux jouets, du linge, du mobilier, des surfaces, des vitres...

Le personnel est équipé d'une paire de chaussures interne à la structure et change quotidiennement ses habits (tee-shirt de l'Agglo à disposition et veste polaire).

Prélèvements des surfaces (2X/an)

Dans la continuité de la maison, au moment du change l'enfant est accompagné dans ses apprentissages et ses désirs de l'instant sont respectés (debout, allongé, pot, WC). L'intimité de chacun est respectée.

C'est un moment individuel de partage et de douceur toujours accompagné de paroles.

Le lavage des mains est un moment très apprécié des enfants qui se répète tout au long de la journée

Conclusion (facultative)

De par sa singularité, la halte-garderie est un lieu de vie agréable favorisant l'éveil de l'enfant, sa socialisation et son autonomie dans le respect de sa personne.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.